

paya les frais et le Gouvernement reprit le navire.

Le très hon. M. MEIGHEN: Il se peut que l'actif ait été transféré à la banque comme garantie, mais cela ne veut pas dire que la compagnie était en banqueroute. Pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas fait une saisie?

L'hon. M. GRAHAM: Je ne connais pas les détails judiciaires de l'affaire. Cela aurait entraîné des frais sans utilité aucune pour le Gouvernement. On a envoyé un agent sur les lieux pour se rendre compte de ce qu'on pourrait recouvrer par voie de saisie. Il rendit compte, si ma mémoire ne me fait pas défaut, que le Gouvernement n'obtiendrait rien.

Le très hon. M. MEIGHEN: N'aurait-il pas été économique de faire exécuter la saisie par le shérif, plutôt que d'envoyer un fonctionnaire d'Ottawa? Un particulier agissant pour son compte personnel ne procéderait certainement pas de cette façon-là. Le Gouvernement n'a pas épuisé tous les moyens qu'il avait de se faire rembourser.

L'hon. M. GRAHAM: N'est-il pas vrai que si nous avons continué les procédures nous n'aurions pas obtenu les \$5,000?

Le très hon. M. MEIGHEN: Vous auriez peut-être eu beaucoup plus.

L'hon. M. GRAHAM: Pas d'après les constatations du ministère de la Justice; et je crois que nous n'aurions pas pu reprendre le *Niobé*.

M. CALDWELL: A-t-on jamais obtenu le *Niobé*? L'ancien ministre nous a dit qu'il n'avait jamais été livré, et qu'on ne le livrerait pas avant que les acheteurs n'aient effectué le paiement. Le ministre peut-il nous dire à quelle date le jugement a été rendu?

L'hon. M. GRAHAM: En juin dernier, je crois.

Le très hon. M. MEIGHEN: Non, plus tard.

L'hon. M. GRAHAM: Peut-être. Le sous-ministre me dit que c'était l'été dernier, au mois de juin, croit-il.

M. CALDWELL: Je sais que le 7 mai dernier, l'ancien ministre de la Marine nous a dit que l'affaire était entre les mains du département de la Justice et qu'on allait agir immédiatement. Pourquoi, si le jugement a été rendu en mai ou juin, a-t-on attendu tout l'été avant d'y donner suite?

Le très honorable chef de l'opposition (M. Meighen) a reproché au ministre actuel de ne pas avoir fait exécuter une saisie.

Cela était entre leurs mains jusqu'en décembre dernier. Je ne sais qui blâmer et je me soucie peu de savoir qui mérite ce blâme.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je crois que l'honorable député est très susceptible.

M. CALDWELL: Au contraire, pas du tout.

Le très hon. M. MEIGHEN: Oui, il voudrait bien pouvoir blâmer quelqu'un à sa droite plutôt que quelqu'un du côté du Gouvernement. Quand le cours de ses idées est susceptible de blesser quelqu'un de la droite, il change immédiatement de ton. Je n'ai jamais pu bien comprendre l'orientation de l'honorable député. Je ne vois pas pourquoi il ne prend pas son siège de l'autre côté de la Chambre où il se sentirait bien plus chez lui.

L'hon. M. GRAHAM: Nous aimerions beaucoup l'avoir.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le bref a été émis au cours de l'été. Je ne me souviens plus de la date, pas plus que de celle du jugement. Je crois que le jugement a été rendu vers la fin de l'automne. En tous les cas, les parties en cause désiraient toujours faire un arrangement et ont fait de leur mieux pour l'obtenir, mais nous n'avons pas voulu prendre d'arrangements. Nous avons résisté. Néanmoins, quand le nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir, ces intéressés n'ont pas eu de peine à s'arranger. Ils n'ont pas même émis de saisie-exécution, bien que le jugement ait été en leur faveur. Un fonctionnaire du ministre des Finances est allé là, est revenu et a dit que la compagnie avait fait cession de ses biens, et j'imagine que le Gouvernement actuel, croyant qu'il ferait mieux que l'ancien en sacrifiant le *Niobé*, a pris son propre parti. La vente du *Niobé* aux enchères était à peu près la meilleure méthode d'en recevoir le moins d'argent possible. Si le Gouvernement avait demandé des adjudications, comme l'a fait l'ancien gouvernement, et si, à son avis, les offres n'avaient pas été assez élevées et qu'il ait fait un autre essai, il aurait eu des offres plus élevées pour ce navire. Nous l'aurions vendu meilleur marché si nous avions accepté les premières offres des soumissions, mais nous y sommes revenus et nous en avons eu de plus avantageuses. La raison pour laquelle nous avons accepté cette offre, c'est que c'était la plus élevée et que nous pensions être garantis par un premier paie-